# Informations générales

Email de contact : pref-crte@charente-maritime.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 30 novembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes d’Aunis Sud

Si protocole de préfiguration : date de signature : 21 juillet 2021

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :Nom: CC Aunis Sud, nature: CC, SIREN: 200041614

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* PAPI
* PLUI
* PLH

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Convention globale CAF
* SARE-CR
* LEADER
* PLPDMA-Cyclad
* Contrat Re-sources
* Convention Territoires zéro chômeur de longue durée
* Contrat de dynamisation et de cohésion (CR)

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Petits villes de demain
* France services

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Orientaion n°2 : Cohesion sociale : Un territoire attentif aux besoins de chacun
* Orientation1 : Attractivité : accueillir les entreprises, les talents et les touristes
* Orientaton n°3 : Transition écologique

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Oui

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Education
* Efficacité énergétique
* Accès à un logement de qualité
* Restauration et alimentation durable
* Sport
* Loisirs
* Tiers Lieux
* Espaces publics, espaces verts
* Mobilités douces
* Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
* Gestion des risques (inondations…)
* Culture et patrimoine
* Opération de requalification (friches…)
* Extension urbaine maîtrisée
* Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau,chaleur…)
* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
* Commerce, artisanat de proximité
* Production d’énergies renouvelables
* Organisation des déplacements
* Transports en commun
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Economie sociale et solidaire
* Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge…
* Circuits courts agricoles
* Sensibilisation et animation de la transition
* Usages et inclusion numériques
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 51

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 89

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques : Cyclad et Conseil de developpement

Démarches de co-construction du CRTE : Consultation publique/citoyenne, Concertation élus/techniciens, et Ateliers

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Economie, production et consommation durables
* Circuits courts agricoles
* Restauration et alimentation durable
* Efficacité énergétique
* Sensibilisation et animation de la transition

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions : Oui

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale : NON

Mobilisation d’une ingénierie externe : NON

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€